

Société de Mythologie française

Association (loi de 1901) fondée en 1950
N° W 751021415 – Sirene : 515 033 637 00015 – APE 9499Z – Site : www.mythofrancaise.asso.fr

47^e CONGRÈS – 8 – 12 juillet 2025 BRASPARTS (Finistère)

*

Président du congrès : M. Guillaume Leroy, Président de la SMF
Comité d'organisation : le Bureau de la SMF

Comité scientifique : M. Jacques Berruchon, M^{me} Françoise Clier-Colombani, MM. Joël Hascoët, Guillaume Kauss, Bernard Laurent, Jean-Pierre Martin, Claude Maumené, Dominique Pauvert, Bernard Sergent et M. Michel Tinet.

Organisateurs délégués : M. Claude MAUMENÉ, courriel : c.maumene2@orange.fr – tél. : 07 87 52 96 74
M. Jacques BERRUCHON, courriel : jberruch @club-internet.fr – tél. : 06 73 73 25 18

Le congrès a lieu au **Centre TI MENEZ ARÉ, 1 Garzuel, 29190 BRASPARTS**, tél. : 02 98 81 47 50
Accès : par la route : 500 mètres après le bourg de Brasparts en direction de Morlaix. ; accès par la D785 : centre signalé par de grands panneaux.

Accueil au Centre TI MENEZ ARÉ : mardi 8 juillet à partir de 17 heures
Ouverture du congrès : mercredi 9 juillet, à 9 heures

THÈME – APPEL À COMMUNICATIONS – PROGRAMME – INSCRIPTION (pages 9 et 10)

Ce 47^e congrès a pour **thème** :

LES PASSAGES VERS L'AUTRE-MONDE : MYTHES, LÉGENDES, RITES ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES

La Société de Mythologie française invite à l'occasion de son 47^e congrès en juillet 2025 l'ensemble de la communauté scientifique à étudier les mythes, légendes, contes, rites ainsi que les différentes formes de littérature ou d'art populaire (y compris peinture, chants, danses, poésies, prières...) relatives aux passages du monde commun où nous vivons vers l'Autre-monde.

La SMF

La Société de Mythologie française (SMF), sous l'impulsion initiale d'Henri Dontenville (*La Mythologie française*, 1948), étudie depuis 1950 les « dits et récits » (*Les Dits et récits de mythologie française*, 1950), retranscrits ou parfois réélaborés par la littérature, impliquant les êtres, les lieux, les monuments, les rites et conduites à visée sacrée, et les autres éléments fabuleux trouvés sur les terroirs de la France et dans les mondes voisins, présentant souvent une spécificité, hors de la mythologie dite « classique ».

Son objet est ainsi d'inventorier, étudier et faire connaître la mythologie décelée sous des formes aussi diverses que : récits épiques, chroniques, romans anciens, contes, traditions orales, vies des saints, rites profanes et sacrés, sites et monuments à légendes, géographie ancienne, langues locales, etc., en faisant appel aux enseignements connexes du folklore, de l'hagiographie, de la préhistoire et de l'archéologie, de l'archéo-astronomie, de la topographie, de la toponymie, de la linguistique, sans exclure les comparaisons avec l'ensemble du domaine indo-européen.

Aboutissant à une discipline, initialement résumée sous le terme de « mythologie française », cette recherche s'exerce sur ces nombreux champs et au moyen des différents outils habituels à l'ethnologie. Ainsi se soumettent à l'analyse et sont mises au clair la portée, la signification, la valeur symbolique de ces récits, usages, traditions parfois encore vivantes, et souvent en sont reconnues les sources ou filiations.

Ces données et ces résultats que le Bulletin de l'association, *Mythologie française*, consigne depuis 75 ans, la SMF s'efforce de les cartographier : « cartes mythologiques », « répertoire mytho-géographique », puis un « atlas mythologique » actuellement en cours (traité par département, utilisant le système de classification Arne-Stith-Thompson). Elle s'efforce également **de les interpréter et les mettre en juste perspective dans l'ensemble de la pensée mythologique universelle.**

Les congrès et sessions de la Société sont pour les chercheurs concernés par ce domaine et de telles voies de compréhension l'occasion de confronter leurs méthodes et de faire part de leurs avancées. Afin aussi de dynamiser et renouveler les travaux, les congrès sont organisés en ciblant une thématique définie.

.../...

APPEL À COMMUNICATIONS

Nous appelons les contributeurs à étudier les mythes, légendes, contes, rites ainsi que les différentes formes de littérature ou d'art populaire (y compris peinture, chants, danses, poésies, prières...) relatives aux passages du monde commun où nous vivons vers « l'Autre-Monde ».

L'expression ne désignera pas le seul séjour des morts, mais également tout monde décrit comme essentiellement différent du monde ordinaire, quoique demeurant susceptible de communiquer avec ce dernier : monde étrange où les chevaliers des romans arthuriens vont en quête d'aventures, monde lointain, céleste ou souterrain, ou bien situé au-delà des montagnes et des océans... où les héros des contes vont accomplir leurs exploits, etc.

Si l'Autre-Monde est un élément essentiel de la mythologie celtique, et bien que le congrès se déroule en Bretagne, à Brasparts, au cœur des monts d'Arrée, il importe de préciser que les contributions ne se limiteront pas à la matière bretonne, ni même celtique, mais pourront explorer le **folklore de toutes nos régions, sous des angles variés, y compris en mobilisant des formes d'expression populaires telles que la sculpture, la peinture, le chant**.

Où se situe l'Autre-Monde ? Est-il au-dessus ou en-dessous du nôtre, ou bien encore à côté de celui-ci ? Quels sont les points de passage et les voies qui y conduisent ? Sont-ils permanents ou non ? Avec ou sans retour ? Quels en sont les guides et les psychopompes qui y conduisent et en gardent l'accès ? Pourquoi certaines formes de l'Autre-Monde se présentent-elles comme l'inversion de notre monde ordinaire, quand d'autres en constituent plutôt une version idéalisée ? À quels substrats mythiques empruntent ces différentes versions de l'Autre-Monde ? Ce sont là quelques-unes des nombreuses questions qui pourront être abordées au cours de ce congrès.

Le sujet reste néanmoins très vaste. Nous formulons donc quelques suggestions ci-dessous pour en aborder plus étroitement le thème. Celles-ci ne sont qu'indicatives, nullement restrictives.

ARGUMENTAIRE

Léendaire de la mort, croyances et rites

L'Autre-Monde est avant tout le monde des morts, et le passage dans ce monde est au cœur d'un folklore dense. S'il ne peut être question de rattacher à ce thème l'ensemble des croyances et rites mortuaires, celles où le passage vers l'au-delà fait l'objet d'une véritable spatialisation sont pertinentes et pourront être analysées en détail : on mentionnera les nombreuses croyances reposant sur une représentation quasi géographique du voyage des âmes (nécessité d'ouvrir la fenêtre dans la chambre d'un mourant afin que l'âme puisse partir ; séjour de huit jours effectué par les noyés dans la grotte de l'Autel, dans la baie de Douarnenez, avant de partir pour l'Autre-Monde ; série de quatre-vingt-dix-neuf auberges de la Terre au paradis, avec obligation de s'arrêter dans chacune...).

Bien entendu, une telle spatialisation concerne aussi les rites, ou même l'architecture funéraire. Ainsi, à Locronan, où se tient tous les six ans la Grande Troménie, une légende rapporte-t-elle qu'il est préférable d'accomplir le rituel de son vivant : « *...si tu ne fais pas la Grande Troménie de ton vivant, tu devras la faire après ta mort, mais seulement de la longueur de ton cercueil, une fois par an* ». Ailleurs en Bretagne, les enclos paroissiaux proposent encore une image architecturale du passage vers l'Autre-Monde. On y entre par un arc de triomphe appelé *Porz an Maro*, « la porte des morts ». Les défunts morts récemment reposent au cimetière avant que des jeunes filles ne conduisent leurs os déterrés vers l'ossuaire, où ils seront sous la garde de l'Ankou.

Les portes de l'Autre-Monde s'ouvrent seulement à certaines dates : pendant les jours épagomènes, au moment des équinoxes, ou encore des fêtes celtiques insulaires et lors des fêtes chrétiennes, Noël, Pâques, la nuit de la Saint-Jean... Ce temps est par excellence celui de Carnaval, temps où les mondes communiquent, où les barrières entre les morts et les vivants seront levées, ouvertes, mais non abolies. Claude Gaignebet montre, au sujet du carnaval de Bâle, que des « bandes » de jeunes, menées par un joueur de flûte, conduisent les âmes des morts dans la ville, puis leur font traverser le pont, et les expulsent hors de la ville, loin des vivants. Ce temps est aussi celui de la Toussaint. Le 1^{er} novembre a lieu à Plougastel-Daoulas (Finistère) la cérémonie du *Gwezenn an Anaon* ou *Gwezenn Avalou* (Breuriez ou Arbre à Pommes). On y vend des pommes chères dont le produit de la vente ira au profit de messes dites pour les trépassés. Des portes, en lien avec le temps cosmique, s'ouvrent avec le passage d'une année à l'autre, d'une saison à l'autre, d'un cycle à l'autre.

Dans le cadre de ce congrès, on pourra également s'attacher aux guides accompagnant les morts dans l'Autre-Monde (ainsi, en Basse Bretagne, l'Ankou, saint Michel...), aux intersignes annonçant un passage proche (parfois donnés par un oiseau tel qu'une pie ou un corbeau), ou encore aux légendes de revenants montrant ce qui peut compliquer le passage d'un monde à l'autre...

Léendaire des mondes souterrains, sous-marins, insulaires...

Mais au-delà du folklore de la mort proprement dit, les légendes et traditions orales françaises font souvent mention de régions naturelles assez vastes, pas ou peu accessibles aux hommes, et qui, tout en faisant apparemment partie de notre monde, semblent pourtant bien différentes de ce dernier, en premier lieu parce qu'elles sont la demeure d'êtres fantastiques divers. Ainsi, les riches folklores des paysages souterrains et sous-marins, ou bien encore des îles, semblent-ils mettre en scène autant d'autres mondes à part entière, qui ont souvent partie liée avec celui des morts.

On pourra donc scruter l'ensemble du folklore français (et plus largement européen, lorsque les similitudes sont claires) du monde souterrain, entre autres les thèmes déjà bien dégagés par Paul Sébillot : conceptions populaires de l'intérieur de la terre, croyance en une mer souterraine (parfois traversée par les morts), représentations chthoniennes de l'enfer... Bien que le congrès mette en avant le moment du passage, on pourra néanmoins, de manière à mieux caractériser ces autres mondes, s'attarder sur les êtres qui les peuplent et leurs habitudes : fées des grottes, lutins, *lamignak* basques, géants, diable ou dragons. On portera un intérêt particulier aux entrées de ces mondes : grottes, précipices hantés, puits communiquant avec l'enfer, pierres levées supposées boucher un de ses passages, *Laghi d'Inferno* des Alpes-Maritimes, excavations des cirques du Valais, citernes basques où loge le *Basa Jaun*... À Brasparts, c'est dans un marais, le « Yeun Elez », au cœur des tourbières, que le légendaire local situe le « Youdig », une des portes de l'enfer. On venait de loin pour y jeter une âme mauvaise métamorphosée en chien noir. Les types de lieux de passage privilégiés, leur répartition, pourront soulever des questions pertinentes, tout comme les pratiques qui y sont parfois associées (présents, pèlerinages, obtention de dons divers favorisant la fertilité ou guérissant telle maladie). Les enlèvements d'hommes et de femmes emportés dans ce monde constitueront aussi un thème essentiel de cette étude, de même que la typologie de leurs ravisseurs surnaturels : ours, lutins ou hommes cornus voleurs de femmes, fées voleuses d'hommes ou d'enfants. Une autre modalité courante de descente dans le monde infernal est le châtement : on pourra donc examiner les cas des mortels descendant encore vivants en enfer, de ceux devant accomplir leur pénitence sous la surface terrestre, ou bien encore les cas des damnés sous lesquels s'ouvre la terre pour les engloutir, telle la Keben dans la *Vita* de saint Ronan. Ceux qui viennent rechercher des trésors sous la terre pourront encore faire l'objet d'une étude, de même que les jours et heures où ces trésors deviennent accessibles. On rattachera également à ce dossier tout le folklore des tumulus et des êtres qui les hantent. Enfin, il ne faut pas oublier le moment du retour : ainsi, on pourra s'intéresser aux récits où le temps passé sous terre se révèle beaucoup plus long que ce qu'on en avait d'abord perçu.

Les différentes formes du légendaire sous-marin s'intègrent également à cette thématique : demeures des sirènes, Mari Morgan ou Morganezed, villes, châteaux et couvents engloutis, églises aux cloches sonnantes sous la mer, lacs de la Groac'h sont autant de lieux qui pourront être utilement étudiés. Là encore, on pourra se pencher sur les nombreux enlèvements amenant à l'immersion des mortels dans ces mondes : rapt d'un amant désiré par une sirène amoureuse ou une fée lacustre, ou d'une nourrice par le Drac logeant au fond du Rhône. L'émersion périodique, parfois annuelle, de certains châteaux enchantés engloutis, temps de communication entre ce monde et l'autre, peut faire également l'objet d'analyses.

L'Autre-Monde est aussi bien souvent celui qui se trouve de l'autre côté de l'eau. Se rattachent à cette conception le vaste dossier des navigations surnaturelles – en particulier le grand dossier légendaire, surtout breton, des navires des morts – ainsi que celui des îles – habitées par des fées, des lutins ou des diables, ou encore par des âmes en peine, parfois sous forme animale, comme dans l'île de Lérins. Cette forme de l'Autre-Monde se mêle d'ailleurs souvent au monde des morts en tant que tel, et on pourra étudier, entre autres thèmes, les îles envahies par les morts au point qu'il ne reste plus de place pour les vivants, les groupes de fantômes hantant les rochers émergés, les morts ayant pris forme d'oiseaux ou de poissons... Quant aux barques des morts déjà signalées par Procope, vaisseaux en partance pour l'Autre-Monde, *bag-Noz* ou *lestr an Anaon*, leur rapidité, leurs nombreux passagers invisibles, bienheureux ou damnés (parfois, comme dans le Morbihan, sous la garde de démons canins), leur absence de pilote, leurs mystérieuses destinations insulaires ou leur errance éternelle constituent autant d'éléments d'un dossier riche qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Quoique moins présent dans le légendaire français proprement dit (bien qu'on puisse citer les récits concernant le pays de Magonie, parcouru par des « navires-nuages »), la conception d'un autre monde céleste n'est pas absente du domaine des croyances, en particulier chrétiennes.

En France comme en de nombreuses régions d'Europe, les âmes des défunts parcourent la Voie lactée. Le Chemin de saint Jacques serait ainsi symboliquement le tracé au sol correspondant au sens d'écoulement de la Voie lactée dans le ciel, au bout de laquelle l'apôtre les attend pour les introduire au Paradis. Pour d'autres chrétiens, la Voie lactée est plutôt le chemin de Rome, la route qu'aurait empruntée le Christ pour monter au ciel.

La littérature arthurienne

La littérature arthurienne semble accorder constamment une place très importante à l'Autre-Monde, au point que des chercheurs comme Jean Marx ont pu en faire un de ses concepts fondamentaux. Elle offre ici au chercheur un champ presque inépuisable.

On pourra en analyser la topographie, où l'on retrouve encore la traversée d'un cours d'eau (comme dans les lais de *Graelent* ou de *Guingamor*, où les chevaliers éponymes vont ainsi rencontrer les fées amantes auxquelles ils s'uniront), les îles (dont la première est peut-être la fameuse île d'Avalon, mentionnée dans *La Mort le roi Artu*, le *Perlesvaus*...) ou même, en filigrane, un autre monde chthonien (comme la « Chapelle verte », en fait un tertre, où semble loger le chevalier vert qui doit couper la tête de Gauvain, dans un célèbre roman anglais, mais dérivant très probablement d'un original français perdu). Quant au passage, il est bien souvent périlleux : on pensera ici aux nombreux ponts merveilleux, qui pourront faire l'objet d'études particulières (pont de l'épée franchi par Lancelot, « pont de l'eau » choisi par Gauvain, ponts de verre...), ou à la difficulté des passages en sens inverse (le pays de Gorre, une des formes arthuriennes les plus nettes de l'Autre-Monde, est fondamentalement un pays *sans retour*). Ce thème pourra également retenir l'attention. Enfin, et sans chercher là aucune exhaustivité, on pourra s'intéresser à la fonction des passages dans l'Autre-Monde, où Marx a cru pouvoir repérer un schème récurrent : conquête de la souveraineté et restauration de la fertilité.

Les autres sources médiévales

On pourra bien entendu porter le regard au-delà du monde arthurien pour étudier des textes narratifs moins souvent scrutés : ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la chanson de geste tardive *Baudouin de Sebourg*, qui voit Baudouin III de Jérusalem naviguer jusqu'à atteindre le paradis terrestre, marqué par un été éternel où les arbres sont toujours chargés de fruits, puis une île où se trouve la bouche de l'enfer... De manière plus générale, Francis Dubost a montré l'importance dans les chansons de geste d'îles rejetées hors de l'espace ordinaire de ces textes, symboles d'un *ailleurs* et, souvent, lieux d'origine d'objets ou d'êtres particulièrement prestigieux, parfois enchantés (on pense au cheval Bayart, conquis par Maugis dans l'île de Bocan).

Le Moyen Âge a vu une abondante littérature de voyages dans l'au-delà et de visions de l'au-delà (on évoquera les visions de Bède, ou la fameuse *Visio Tnugdali* irlandaise) connaître un succès considérable. Héritière de l'apocalyptique judéo-chrétienne, cette littérature a pu néanmoins subir d'autres influences : ainsi, Giuseppe Gatto discerne dans ces textes un processus de christianisation de diverses traditions folkloriques, et on les a également plus d'une fois rapprochés des *immrama*. Si la France n'est pas le pays le mieux représenté dans ce corpus, celui-ci mérite néanmoins d'être analysé en détail.

On ne s'interdira pas de mettre à contribution d'autres textes médiévaux encore, parfois à la limite de l'encyclopédisme et de la fiction, tels que les récits de voyages ou les géographies, comme l'*Image du monde* de Gosuin de Metz – où les nombreuses merveilles rapportées au sujet de l'Irlande contribuent peut-être à faire de cette île une variante de l'Autre-Monde insulaire – et où l'on trouve également d'autres îles plus ou moins mythiques ou empruntées à des mythes telles que l'île des serpents, l'île mélodieuse, l'île des cyclopes, l'île des vieillards immortels... Il n'est pas exclu de voir dans une partie de tout ce merveilleux géographique si présent dans la culture médiévale la continuation de représentations mythiques : c'est là une veine qui pourra être explorée.

Les sources celtiques

La topographie de l'Autre-Monde celtique où se côtoient morts, dieux ou héros, semble avoir servi de modèle aux légendes françaises ou à la littérature médiévale en langue romane : ainsi, les Celtes ont-ils connu un autre monde souterrain (collines et tertres des Tuatha Dé Danann, *Annwfn* gallois conçu comme un monde « d'en bas »), un autre monde insulaire (comme dans certains *eachtraí* et surtout les *immrama* irlandais, tels que la fameuse *Navigation de Saint Brendan*, ou encore l'île où se trouve le château d'Arianrhod dans le *Mabinogi de Math*) et peut-être un autre monde céleste (témoins les hauts lieux légendaires gallois – *Caer Siddi*, *Llys Dôn*, *Caer Arianrhod*, *Caer Gwydion* – identifiés à des constellations ou bien à la Voie lactée).

D'autres éléments, comme la présence importante des figures féminines, les histoires d'amour entre un mortel et une déesse, celles d'humains métamorphosés en animaux, ou même le rôle primordial des pommes permettent peut-être de faire le lien entre croyances celtiques anciennes et manifestations folkloriques plus récentes. Et tout comme les mégalithes ne dévoilent un passage qu'à certaines dates précises de l'année, les portes de l'autre monde des Celtes s'ouvrent d'abord lors de certaines nuits capitales comme celle de Samhain. Jusqu'où peut-on pousser la comparaison entre les différentes représentations celtiques de l'Autre-Monde et ses versions légendaires, folkloriques, ou bien encore les formes que prend celui-ci dans la littérature médiévale de langue romane ?

Les contes

Bien sûr, les contes emploient eux aussi diverses formes de l'Autre-Monde : ainsi, peut-on évoquer le fameux *Jean de l'Ours* (ATU 301B), dont on connaît plus de quatre-vingts versions françaises, et qui voit le héros éponyme descendre dans un monde inférieur que Bernard Sergent a proposé de comparer à celui parcouru par le héros caucasien Amirani. De manière plus générale, Marie-Louise Ténèze souligne l'importance, dans de nombreux contes européens, d'un voyage effectué par le héros dans un monde lointain et étranger, un « Autre monde » souvent situé au-delà de frontières successives (« trois fois neuf villages », ou bien une succession de montagnes, de mers...). Ces différents aspects pourraient hériter là de couches très anciennes : la mise au jour de ces filiations peut constituer un axe de recherche important.

.../...

Thèmes et approches

Dans tous ces domaines apparaissent donc des thématiques communes, et sur lesquelles l'intérêt pourra plus particulièrement se porter : topographie et nature de l'Autre-Monde (inversé, idéalisé, simple ou multiple...), caractéristiques des points de passage ou des frontières entre celui-ci et le nôtre, chemins à suivre pour y accéder, traits récurrents et motivations des voyageurs d'un monde à l'autre, des guides qui y mènent, ou des gardiens qui en défendent l'entrée, temps particulier de l'Autre-Monde (qui passe plus vite ou plus lentement que celui du monde ordinaire) et temps du passage vers l'Autre-Monde (à certaines dates spécifiques, ou encore annoncé par des signes particuliers), retours de l'Autre-Monde vers le monde quotidien... Ce sont tous ces thèmes, et d'autres que les chercheurs jugeront essentiels pour mieux comprendre l'Autre-Monde, qui permettront d'aborder les problématiques fondamentales de la mythologie française.

On cherchera donc à mieux inventorier et étudier le matériel traditionnel qui, en France ou parfois dans les pays proches, évoque ou représente l'Autre-Monde, on mettra en évidence les parallèles qui peuvent exister avec des phénomènes analogues dans d'autres pays d'Europe ou plus lointains, on s'attachera à mieux déterminer l'histoire de ces différents éléments traditionnels et on examinera si ceux-ci peuvent raisonnablement être envisagés comme dérivant de conceptions mythologiques anciennes, celtiques ou plus généralement indo-européennes. Dans cette optique, on encouragera en particulier les études précises et circonscrites telles que l'inventaire de toutes les formes prises par une légende ou un thème légendaire spécifique, des analyses quantitatives, une cartographie de ses variantes, la recherche des sources et de l'évolution de tel récit légendaire ou littéraire. On utilisera des méthodes classiques empruntant à la philologie et à l'histoire culturelle, ou bien de plus récentes méthodes « phylomémétiques », recourant à des comparaisons systématiques (mettant clairement en évidence le nombre et la nature des points de comparaison, et favorisant les comparaisons structurales, entre ensembles organisés), et des études associant des données relevant de champs multiples (folklore, histoire littéraire, archéologie...). On veillera dans tous les cas à travailler sur des corpus ou des ensembles de données aussi complets que possible, et à replacer tout document étudié dans les séries auxquelles il se rattache.

Mots-clés

Mythologie, Autre-Monde, passage, chemin, rite, traditions populaires, légendes.

Bibliographie

Disponible sur le site <https://www.mythofrancaise.asso.fr> ou sur demande au Secrétariat : secretariatsmf@orange.fr.

Également attachée à l'annonce *Calenda* : <https://doi.org/10.58079/133jt>

Personnes référentes pour le thème :

Claude Maumené courriel : c.maumene2@orange.fr

Jacques Berruchon jberruch@club-internet.fr

.../...

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions sont recevables pour trois formes de contributions : communication orale lors du congrès, qui sera dans le délai mentionné ci-après suivie de sa transcription développée par l'auteur pour la parution aux *Actes* ; présentation sous forme de poster lors du congrès ; article écrit en vue de parution avec les *Actes*.

Pour la soumission au Comité scientifique les propositions ne devront pas dépasser 5000 signes, bibliographie provisoire et espaces compris. **Elles consistent à exposer simplement le sujet, à formuler explicitement la question posée, à en justifier le choix et à montrer les étapes permettant de la traiter, sous la forme d'une esquisse de plan.** Il est important de montrer comment la contribution proposée s'inscrit dans les axes d'étude du congrès, et comment elle fera avancer la réflexion sur le thème retenu. Elles comportent en outre un titre, trois à cinq mots-clés et une illustration (fichier .jpeg ou .png séparé). Elles sont accompagnées des coordonnées du contributeur y compris ses adresses électronique et postale, et, s'il le souhaite, son statut professionnel et les éventuelles affiliations institutionnelles.

Ces propositions de contributions devront être envoyées exclusivement à :

secretariatsmf@orange.fr

avant le 10 avril 2025.

Aucune soumission par courrier postal, ou *via* une autre adresse courriel, ne sera prise en compte.

Les propositions de contributions orales basées sur la thématique du congrès mais qui n'y correspondraient que partiellement seront réorientées soit vers la réalisation d'un poster, soit vers une parution aux sections *ad hoc* du Bulletin de la SMF, sous réserve de l'avis de son directeur des publications.

*

OFFRES HORS THÈME

Par exception, les auteurs membres sociétaires ou abonnés de la SMF pourront proposer une courte communication donnant l'aperçu de leurs travaux en cours. Ces propositions, si elles sont admises, seront inscrites en séance selon les disponibilités du programme, prioritairement centré sur les offres relevant des thèmes susexposés. Elles seront jointes aux Actes. La soumission se fait selon la même procédure.

CALENDRIER

- **10 avril 2025 : clôture des offres de contributions.**
- 10 mai 2025 : notification aux auteurs des décisions du Comité scientifique.
- 20 juin 2025 : transmission par les auteurs de leurs résumé et mots-clés, des posters et des présentations numériques, au comité scientifique, pour organisation effective des séances, et confirmation de leur présence effective au congrès.
- 30 novembre 2025 : remise des textes définitifs pour publication à partir de 2026 dans les *Actes* du congrès.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Jacques Berruchon, pneumologue, cancérologue, praticien hospitalier retraité, membre des Conseils d'administration de la Société nantaise de Préhistoire et de la Société de Mythologie française, chercheur indépendant : organisations des espaces sacrés, héritages préhistoriques ;
- Françoise Clier-Colombani, professeure certifiée hors classe en lettres modernes, maîtrise en littérature comparée et en histoire de l'Art (Paris X), docteur en histoire et civilisation (EHESS), chercheuse indépendante, notamment autrice de livres sur la fée Mélusine ; direction conjointe de *Patrimoine légendaire et Culture populaire : le gai savoir de Claude Gaignebet*, (L'Harmattan, 2019), vice-présidente de la Société de Mythologie française ;
- Joël Hascoët, Professeur de philosophie et de citoyenneté (Institut Émile Gryzon, Anderlecht, Belgique), agrégé en Sciences politiques et sociales, docteur en ethnologie, spécialiste des troménies bretonnes et des « tours de villes » belges ;
- Guillaume Kauss, chercheur indépendant, secrétaire de la Société de Mythologie française ;
- Bernard Laurent, relecteur de la publication *Mythologie française*, trésorier de la Société de Mythologie française ;
- Guillaume Leroy, Maîtrise d'Histoire médiévale, Master en Sciences cognitives, président de la Société de Mythologie française ;
- Jean-Pierre Martin, ingénieur, membre du conseil d'administration de la Société de Mythologie française, rédacteur des *Infobrevés* de l'association, chercheur indépendant en mythologie, ethnobotanique, archéoastronomie ;
- Claude Maumené, ingénieur agronome, guide conférencier, chercheur indépendant, membre de la Société Européenne d'Astronomie dans la Culture, vice-président de la Société de Mythologie française ;
- Dominique Pauvert, agrégé d'histoire, docteur en Histoire de l'Art, préhistorien, ethnologue, occitaniste, chercheur associé au laboratoire MICA (Université Bordeaux Montaigne), mythologue, vice-président de la Société de Mythologie française ;
- Bernard Sergent, historien, certifié en anthropologie biologique, docteur en Archéologie et histoire ancienne, chercheur au CNRS (en retraite), mythographe, spécialiste du comparatisme indo-européen, et en Sciences des religions, président émérite de la Société de Mythologie française ;
- Michel Tinet, géographe, chercheur indépendant.

SÉANCES

Quatre matinées de communications sont prévues (9 h – 12 h).

Une durée maximale de 30 minutes par communication sera accordée, incluant le temps des questions du public. Chaque séance sera présidée par une personne désignée par le comité scientifique de la SMF.

Les posters resteront exposés dans un espace commun durant les trois journées du congrès. Ils auront un format A0, soit 83 cm x 120 cm, orientation horizontale ou verticale.

Autres contacts utiles

Bernard Laurent, trésorier, courriel : smftresor@yahoo.fr

Guillaume Kauss, secrétaire), courriel : secretariatsmf@orange.fr

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CONGRÈS

(sous réserve de modifications circonstanciées)

Centre TI MENEZ ARÉ, 1 Garzuel, 29190 BRASPARTS

Mardi 8 juillet

Accueil : à partir de 17 h ;
19 h 30 : Dîner au centre ;
Soirée : éventuelle, à définir.

Mercredi 9 juillet

8 h 30 : Poursuite de l'accueil au centre ;
9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner au centre ;
14 h. Départ en car : visites ; *les circuits des trois journées sont en cours de préparation : sont envisagés : l'abbaye de Landevennec, l'église de Brasparts, le mont Saint-Michel de Brasparts, le chaos de Huelgoat, l'abbaye de Saint-Herbot, Cast, Locronan, le menez Hom...*
19 h 30 : Dîner au centre ;
21 h 15 : soirée, à définir.

Jeudi 10 juillet

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner au centre ;
14 h : Départ en car : visites ;
19 h 30 : Dîner au centre ;
21 h 15 : Assemblée générale de l'association.

Vendredi 11 juillet

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner au centre ;
14 h : Départ en car : visite ;
19 h 30 : Dîner au centre ;
21 h 15 : soirée, à définir.

Samedi 12 juillet

9 h : Communications, en deux séances, avec pause-café, temps pour la librairie ;
12 h : Déjeuner au centre ;
Fin du congrès.

**UN HÉBERGEMENT COLLECTIF EST ORGANISÉ SUR LE LIEU DU CONGRÈS :
VOIR PAGES SUIVANTES.**

Des hôtels et des hébergements de tourisme en gîtes, chambres d'hôtes, chalets, campings, troglodytes et roulottes existent dans les monts d'Arrée. Voir : <https://www.montsdarreetourisme.bzh/>

Offices de tourisme

BRASPARTS, place des Monts d'Arrée, 29190 BRASPARTS ; 02 98 81 47 06
HUELGOAT, 25 place Aristide-Briand, 29690 HUELGOAT ; 02 98 99 73 32

.../..

INSCRIPTION

HÉBERGEMENT EN PENSION

RÉSERVATION DES REPAS hors pension au 47^e congrès de la SMF – BRASPARTS (Finistère)

BULLETIN à RENVOYER

À : Bernard LAURENT, trésorier de la SMF, 3 rue Étienne-Jodelle, 75018 Paris
Courriel : smftresor@yahoo.fr –

A — INSCRIPTION AU CONGRÈS

NOM / Prénom
Adresse :
Tél. : Courriel :

Arrivée le : à : h.

DROIT D'INSCRIPTION : séances de communications, pauses-café, sorties en car, visites, assurance :
68 € par personne en pension au Centre Ti menez Aré (voir ci-après) ;

77 € par personne non logée au centre ;

35 € par personne non logée pour une seule journée : indiquer la journée concernée :

La gratuité de l'inscription peut être accordée aux étudiants en enseignement supérieur.

AVANT LE : 10 MAI 2025

Chèque d'inscription à l'ordre de la SMF (indiquer au dos : « 47^e congrès, inscription »)

Ce chèque sera remis en banque à sa réception.

B — HÉBERGEMENT en pension complète (forfait)

(Centre Ti menez Aré : 35 chambres, dont 3 PMR, avec salle de douche, draps et couette fournis)

À COMPLÉTER et RENVOYER au trésorier de la SMF (adresse *supra*)

AVANT LE 10 MAI 2025

Délai de rigueur : les réservations pourraient ne plus être acceptées après cette date.

Forfait pension à tarif de faveur : nuitées avec les petits déjeuners et les repas quotidiens, avec boissons.

Chèque de réservation de : 250 € par personne à l'ordre de la SMF (mentionner au dos : « Réservation hébergement / pension »).

Ce chèque sera remis en banque en mai. Le solde dû se réglera au trésorier à l'arrivée.

Séjour en pension	Prix forfait par personne	TOTAL PRÉVISIONNEL
Pension complète sur <u>4 jours</u> (de mardi 8, 18 h, à samedi 12, midi)	En chambre deux personnes 320 € x..... personne(s)€
Pension complète sur <u>4 jours</u> (de mardi 8, 18 h, à samedi 12, midi)	En chambre individuelle 370 €€

.../...

C — RÉSERVATIONS DE REPAS HORS PENSION
À COMPLÉTER et RENVOYER au trésorier de la SMF (adresse *supra*)
AVANT LE 10 MAI 2025

Repas assurés au centre **Ti menez Aré**

Chèque de réservation à l'ordre de la SMF, correspondant au prix total des repas indiqués (préciser au dos : « Repas Congrès). Ce chèque sera remis en banque fin mai.

Repas	Nb personnes	Prix € /personne	Total
Mardi 8 juillet soir		23 € x ...	
Mercredi 9 juillet midi		23 € x	
9 juillet soir		23 € x	
Jeudi 10 juillet midi		23 € x ...	
10 juillet soir		23 € x ...	
Vendredi 11 juillet midi		23 € x ...	
11 juillet soir		23 € x ...	
Samedi 12 juillet midi		23 € x ...	
TOTAL PRÉVISIONNEL	██████████	██████████

*

Date et signature :

Chèques ci-joints pour :

Inscription : € — Réservation Ti menez Aré :€ — Réservation Repas :€

En cas de versements par virement préciser le montant :..... € et la date du virement

IBAN : FR87 2004 1010 1233 2053 8W03 331 – BIC : PSSTFRPPSCE (avec les libellés prévus).

NOTA

Les mesures de sécurité sanitaire en vigueur s'appliquent d'office à tous les participants, orateurs, auditeurs, visiteurs, dès leur arrivée et pendant toute la durée de la manifestation. Le règlement intérieur et, le cas échéant, les consignes des dirigeants des lieux accueillant le congrès s'imposent naturellement à tous.

Les inscriptions et les réservations de pension ou de repas annulées **après le 8 juin** pourront faire l'objet d'une retenue au moins égale à une journée (inscription et réservations) sur le remboursement par la SMF.
